

Musique (divers cours)

RÉF | 8877

OBJECTIF ET CONTENU

Objectif

Cette offre de formation est organisée dans le cadre de l'enseignement artistique à horaire réduit qui répond aux finalités suivantes (décret du 2 juin 1998, voir [site de la Fédération Wallonie-Bruxelles](#)) :

- Concourir à l'épanouissement des élèves en promouvant une culture artistique par l'apprentissage des divers langages et pratiques artistiques
- Donner aux élèves les moyens et formations leur permettant d'atteindre l'autonomie artistique suscitant une faculté créatrice personnelle
- Offrir un enseignement préparant des élèves à rencontrer les exigences requises pour accéder à l'enseignement artistique de niveau supérieur

Programme

Différents cours sont proposés dans cette branche :

Cours de base : atelier chansons, batterie jazz, chant, clarinette, contrebasse, cornemuse, flûte traversière, flûte à bec, formation musicale, guitare, guitare basse jazz, guitare jazz, harpe, hautbois, percussions, piano, piano jazz, saxophone, trompette, violon, violoncelle.

Cours complémentaires : chant d'ensemble, ensemble jazz, ensemble instrumental, formation générale jazz, histoire de la musique, improvisation musicale, musique de chambre, musique de chambre vocale, écriture musicale et analyse.

Voir le programme détaillé sur le site de l'organisme.

Certification(s) visée(s)

Certificat ou diplôme d'enseignement secondaire artistique à horaire réduit (plusieurs types d'attestation sont délivrés)

Type de formation [Enseignement artistique à horaire réduit](#)

ORGANISATION

Variable, selon la filière.

Durée**Horaire**

Selon les cours.

Début

1e septembre
une fois par an

Coût

109€ élèves nés avant le 15/10/2003 - Coût réduit : pour certains publics : 76€ ou gratuit -

CONDITION D'ADMISSION**Prérequis
administratifs**

L'Enseignement artistique à horaire réduit est ouvert à tous (enfants et adultes). Un âge minimum peut être requis selon les domaines et les filières.

Connaître

Posséder, le cas échéant, les capacités artistiques requises pour intégrer le niveau d'enseignement souhaité.

EN PRATIQUE**Pour s'informer et
postuler**

Consultez le site web de l'organisme afin de vous informer des modalités détaillées d'inscription. Prenez ensuite rendez-vous dans la période renseignée pour vous inscrire.

Organisme**Académie des arts de la Ville de Bruxelles**

Rue Claessens 10
1020 Bruxelles
Tél: 02 422 03 30
<http://www.acabxl.eu/>